



Au cœur de l'Hiver, faire Vivre nos Villages !



Vous habitez la campagne, un petit village éteint durant l'hiver ?

***Vous êtes maire, et voulez créer plus d'attractivité sur votre territoire
Conseiller(e) municipal(e), membre d'une association locale ?***



***Vous êtes bénévolement ou professionnellement engagé(e) auprès de
personnes âgées, isolées, handicapées, d'enfants ou de familles...***



Vous êtes mélomane... et croyez au rôle social de la culture et de l'art...

Rejoignez-nous !

Pour Que l'Esprit Vive

Ce qu'il faut savoir....



Frais et financements

❖ **A la charge de l'association Pour Que l'Esprit Vive (PQEV) :**

Déplacements en train, salaires et charges sociales des musiciens et accompagnateurs
Droits de diffusion SACEM - Assurance responsabilité civile.
Réalisation et envoi des affiches, flyers et programmes.

❖ **Les concerts à domicile sont gratuits**

Si les hôtes et invités veulent participer, ils font « tourner un chapeau » ou réunissent un « pot commun » dont le montant est remis à l'association PQEV. Aucun pourboire n'est donné aux musiciens.

❖ **Les concerts en institution**

Dans les CCAS, maisons de retraite, EHPAD, MARPA, hôpitaux, associations ou clubs d'anciens, le bénévole local demande une participation **de 50 € à 150 €** selon la taille, les moyens et le type d'établissement.

❖ **Les concerts dans les écoles**

Les musiciens arrivent parfois dès le vendredi pour intervenir dans les écoles - maternelles, primaires ou secondaires. Il faut alors les accueillir une nuit supplémentaire.
Coût d'une « visite musicale » dans une école maternelle ou primaire : **350 €**
Coût d'une « visite musicale » dans un collège : **500 €**

❖ **Demande de participation financière à faire par les bénévoles, au nom de PQEV à la mairie ou à une association locale :**

Commune de moins de 150 habitants : **150 €** / Commune de 150 à 300 habitants : **250 €**
Commune 300 à 600 habitants : **350 €** / Commune de plus de 600 habitants : **500 €**

❖ **Le produit de la quête au chapeau**

La quête est faite à l'issue du concert et le montant est remis intégralement à PQEV (feuille de recettes, signée par deux personnes, à joindre). Si non remise en mains propres à PQEV, le bénévole local peut garder les espèces et faire un chèque à l'ordre de PQEV.

❖ **A la charge de la paroisse, de la mairie ou de l'association la représentant :**

Chauffage et éclairage de l'église (C'est hiver, le chauffage est indispensable aux musiciens).
Assurance de l'église, comme lieu accueillant du publi. Verre de l'amitié à l'issue du concert !

Mécénats locaux d'entreprise :

Les entreprises locales peuvent être sollicitées pour contribuer au financement du week-end. Un reçu fiscal, émis par PQEV, permet à l'entreprise de défiscaliser à hauteur de 60 %. Ainsi, un don de 1000 € lui coûte seulement 400 €. Contrepartie : son logo est inséré sur les supports de communication. Au-delà de son soutien financier, c'est une manière pour l'entreprise d'ancrer son action dans le territoire et de mettre en avant sa responsabilité sociale/sociétale localement. Plus le nombre d'entreprises est important, meilleure est la visibilité de l'événement.

NB : Un week-end coûte environ 4000 € à PQEV – incluant salaires, charges, SACEM, frais de déplacement et frais de communication.

... pour organiser un week-end

🎵 Hébergement, restauration, déplacements locaux

❖ **A la charge des habitants, bénévoles locaux**

Accueil, hébergement en chambre individuelle chez l'habitant, repas et transport local des musiciens et accompagnateurs : **3 à 5 personnes – 1 ou 2 nuits selon le temps de voyage**. Ceci, selon les partenariats trouvés (restaurants, entreprises, associations, municipalités...).

🎵 Personnes

❖ **Musiciens :**

Professionnels, jeunes à l'avenir prometteur ou talents confirmés, qui partagent l'esprit de l'association. Ils sont invités et engagés par l'association PQEV qui s'occupe des démarches administratives. Les ensembles musicaux se composent de 2 à 4 personnes.

❖ **Equipe de bénévoles :**

Quelques personnes, bien intégrées localement, repèrent les personnes isolées, âgées, désireuses de recevoir chez elles ou des personnes dynamiques voulant inviter des personnes seules... chez qui les musiciens vont aller jouer.

Il est enrichissant de mélanger familles avec enfants et personnes âgées ou seules.

Nul besoin de grandes pièces. On pousse les meubles !

Outre les musiciens, ces personnes volontaires peuvent recevoir de 5 à 15 personnes.

Dans les associations d'Anciens, hôpitaux, maisons de retraite etc., l'heure idéale de concert est souvent entre 15h et 16h après la sieste et avant le goûter.



❖ **Avant le week-end :**

Une personne par village pose les affiches et distribue les flyers dans les boîtes aux lettres.

❖ **Pendant le week-end :**

1 ou 2 chauffeurs accompagnent les musiciens, de lieu en lieu, le samedi après-midi.

1 ou 2 personnes s'occupent de la préparation du lieu de concert – chauffage, lumières, disposition des chaises, éventuellement de l'estrade.

2 personnes tiennent les corbeilles à l'issue du concert pour la quête au chapeau.

C'est une libre participation aux frais, à annoncer clairement avant le concert.

Un week-end Hors Saison Musicale c'est...

🎵 **Accueillir :**

Héberger les musiciens chez l'habitant : richesse des rencontres, des échanges...

Assurer le transport des artistes d'un lieu à l'autre

Accueillir le public au concert du dimanche après-midi

🎵 **Organiser :**

Définir et coordonner le parcours du week-end de lieu en lieu

S'assurer de la participation financière des institutions socio-médicales visitées

Veiller à la disponibilité du lieu du concert du dimanche, au chauffage pour les musiciens, aux lumières...

Gérer les relations avec les media locaux, l'affichage et la distribution des tracts

S'assurer du soutien (financier, logistique ...) de la municipalité qui accueille le concert

🎵 **Cela veut dire :**

Constituer une équipe de deux ou trois personnes disponibles et motivées

Bien connaître son village et son environnement

Un peu de temps !

Beaucoup de bonne volonté !

Pour initier Hors Saison Musicale sur votre territoire,

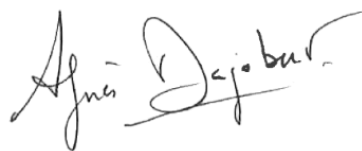
le mieux est d'abord d'organiser 2 week-ends dans le même village ou dans 2 villages proches ; Il s'agit de lancer le mouvement avec des rendez-vous dans la région !

Hors Saison Musicale assure un accompagnement individualisé

des bénévoles locaux, grâce aux permanents de l'association Pour Que l'Esprit Vive

Hors Saison Musicale se déroule à la « mauvaise saison » de début octobre à fin avril

Le calendrier de l'hiver se prévoit en coordination avec les référents locaux au printemps précédent, entre mars et juin.



Agnès Desjobert, Directrice de la programmation

adesjobert@pgev.org – 06 62 14 29 70

Mathilde Ambrois, administratrice de production

production@horsaisonmusicale.fr

A bientôt... chez vous !

